

Emplois du temps Analyse

# ÉTAT DES LIEUX SOCIO-ÉCONOMIQUE 2014

## BASSIN DE WALLONIE PICARDE





## PRÉAMBULE

Le fonctionnement du marché de l'emploi est une réalité complexe à aborder. Continuellement en évolution, il est régi par un ensemble de mouvements entre différents segments de la population. Les acteurs qui le composent (travailleurs, employeurs, chômeurs, organismes d'intermédiation privés ou publics, pouvoirs politiques, etc.) sont par ailleurs tributaires des évolutions économiques, politiques, législatives, technologiques et sociales.

Ainsi, chaque jour, des personnes arrivent sur le marché de l'emploi (jeunes à la fin des études, travailleurs à la recherche d'un autre emploi, « femmes rentrantes<sup>1</sup> », etc.), d'autres le quittent (départ à la retraite, reprise d'études, retrait momentané pour raisons personnelles ou familiales, etc.) et enfin d'autres passent d'un statut à l'autre (par exemple de travailleur à demandeur d'emploi ou inversement).

Les services de placement et d'insertion (qu'ils soient publics ou privés) ont pour rôle de faciliter et de stimuler la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi et de formation. À cette fin, ils peuvent s'appuyer sur un ensemble de dispositifs et de politiques, définis tant au niveau européen, national ou régional.

Des « photos » statistiques faisant état du marché sont prises à des intervalles réguliers, à la fin d'un mois, d'un trimestre ou d'une année. Les outils et les mesures ainsi relevés peuvent être de nature différente et prendre la forme d'un comptage, d'un taux, d'un flux, ou faire appel à des méthodes de dénombrement statistique plus élaborées. Tous permettent d'éclairer une même réalité, souvent sous un autre angle, mais toujours de manière complémentaire.

Cet état des lieux socio-économique contribue à la mission de diffusion d'information du Forem et passe en revue les principales dimensions du marché de l'emploi en les situant par rapport aux autres régions du pays. Un regard sur le passé ainsi que sur les récentes évolutions de ce marché permet d'en saisir la dynamique et, ainsi, de mieux préparer l'avenir.

Cette publication se décline en dix fascicules, un pour l'ensemble de la Wallonie et un pour chaque bassin « Enseignement qualifiant Formation Emploi » wallon : le bassin de Wallonie picarde, de Hainaut Centre, de Hainaut Sud, du Brabant wallon, de Namur, du Luxembourg, de Huy-Waremme, de Liège et de Verviers<sup>2</sup>. Une vue détaillée de la structure et de l'évolution du marché de l'emploi au

---

<sup>1</sup> La notion de femmes rentrantes fait référence aux femmes au foyer qui souhaitent (ré)intégrer le marché de l'emploi après une période plus ou moins longue d'inactivité.

---

<sup>2</sup> Bruxelles-Capitale venant compléter la liste des bassins de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

sein de ces neuf bassins wallons doit aider les acteurs de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle et de l'emploi à orienter au mieux leurs actions afin d'être en prise avec les réalités socio-économiques de chaque bassin.

Le Forem

Analyse du marché de l'emploi et de la formation

104, Boulevard Tirou

6000 Charleroi

# SOMMAIRE

Préambule .....	3
Sommaire .....	5
Sources .....	6
Synthèse .....	7
<b>1. Démographie et vieillissement .....</b>	<b>10</b>
1.1. Une population plus nombreuse, plus instruite mais aussi plus âgée .....	10
1.2. Tous les secteurs sont-ils égaux face au vieillissement de leurs travailleurs ? .....	13
<b>2. Population active et indicateurs du marché de l'emploi .....</b>	<b>16</b>
<b>3. La situation de l'emploi .....</b>	<b>18</b>
3.1. Quelle est la structure de l'emploi salarié en Wallonie picarde ? .....	19
3.2. Quels sont les secteurs qui distinguent la Wallonie picarde du reste de la Wallonie ? .....	21
3.3. Quels sont les secteurs porteurs en Wallonie picarde dans l'industrie ? .....	24
3.4. Quelle est la structure de l'entrepreneuriat en Wallonie picarde ? .....	27
3.5. Comment a évolué l'emploi depuis 2012 ? .....	28
<b>4. La mobilité des travailleurs .....</b>	<b>30</b>
4.1. Les travailleurs du territoire sont-ils mobiles ? .....	31
4.2. Dans quels secteurs travaillent les résidents du territoire occupés en dehors de la région ? .....	32
4.3. Dans quels secteurs travaillent les résidents extérieurs au territoire ? .....	33
<b>5. La situation de la demande d'emploi .....</b>	<b>34</b>
5.1. Comment évolue la demande d'emploi depuis 2008 ? .....	34
5.2. Quelle est la situation de la demande d'emploi en Wallonie picarde ? .....	36
5.3. Qu'en est-il de la situation des jeunes demandeurs d'emploi en Wallonie picarde ? .....	38

## SOURCES

Le Service Public Fédéral (SPF) Économie, PME, Classes moyennes et Énergie - Direction générale Statistique et Information économique est la principale source de données concernant les informations géographiques et démographiques. La date de référence est le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les données sur la population en âge de travailler, la population active, la population active occupée ainsi que le taux d'activité et d'emploi sont calculées par le Steunpunt WSE et portent sur la moyenne de l'année 2012.

La source de données de l'emploi résident salarié est l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) au 30 juin 2012 (pour la partie relative au vieillissement de la population) et au 30 juin 2013 (pour cerner les dernières évolutions de l'emploi salarié).

Les statistiques sur les travailleurs indépendants proviennent de l'Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants (INASTI) et se réfèrent au 31 décembre 2012.

Les données sur les postes de travail salarié et les établissements sont issues de l'ONSS, qui fournit des données décentralisées au 31 décembre 2012.

La mobilité des salariés a été déterminée à partir des données de l'ONSS au 31 décembre 2012. Les données ONSS relatives à la mo-

bilité selon les secteurs proviennent de l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) dans le cadre des Comptes de l'emploi wallon, 31 décembre 2011.

Le nombre de faillites et pertes d'emplois salariés liées à des faillites enregistrées en 2013 est donné par le SPF Économie - DGSIE.

Les données sur les demandeurs d'emploi (moyenne 2013) et les opportunités d'emploi connues du Forem (en 2013) sont issues des bases de données du Forem.

Des tableaux détaillés constituant les annexes de cet état des lieux peuvent être téléchargés via le site [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

## SYNTHÈSE

La Wallonie picarde se distingue du reste de la Wallonie à plusieurs titres. En effet, elle bénéficie depuis plusieurs années d'une situation socio-économique légèrement meilleure que celle de la Wallonie : la population est davantage « occupée » sur le marché l'emploi (taux d'emploi supérieur au taux wallon et taux de demande d'emploi inférieur) et une partie de son activité économique est tournée vers des industries en croissance comme l'industrie alimentaire, par exemple.

Cependant, la Wallonie picarde partage avec le reste de la Wallonie une série d'enjeux communs : un niveau de demande d'emploi encore relativement élevé, dont une partie est peu qualifiée et/ou inoccupée de longue durée, une population globale vieillissante et une baisse de l'emploi dans différents secteurs, notamment en raison des périodes de ralentissements économiques vécues depuis 2008.

Malgré les deux phases de ralentissements économiques, il y a, en 2012, plus de postes de travail salarié qu'en 2007 et un nombre de demandeurs d'emploi relativement équivalent aujourd'hui à celui d'avant la crise. Enfin, au-delà des effets de la conjoncture économique, le marché du travail est marqué par des tendances plus profondes comme le vieillissement de la population, l'élévation du niveau d'instruction, ou encore les transformations sur le marché du travail que sont la tertiairisation, la fragmentation des carrières, les évolutions technologiques, etc.

Au niveau démographique, la Wallonie picarde est, tout comme la Wallonie, marquée par la croissance de sa population et par le vieillissement. Cette croissance, globalement plus modérée en Wallonie picarde qu'en Wallonie (7,7 % contre 9,8 % par rapport à 1990), concerne essentiellement l'est du territoire ; où les communes ont gagné en attractivité en raison de leur relative proximité avec Bruxelles, où vont travailler une part importante de sa population.

Le vieillissement de la population, avec le besoin de renouvellement qu'elle engendre sur le marché de l'emploi, constitue autant un défi qu'une opportunité. Dans de nombreux secteurs, une part importante des effectifs atteint l'âge de la pension (11,4 % des salariés du bassin ont plus de 55 ans, 23,2 % des indépendants) et nécessitera, à tout le moins partiellement, d'être remplacée par des plus jeunes. Si ce renouvellement de main d'œuvre est un enjeu en termes de transfert de compétences ou de reprise d'activité, il constitue également une opportunité pour les demandeurs d'emploi qui pourront accéder aux postes libérés. Certains secteurs seront probablement plus concernés par les besoins de renouvellement : l'administration publique, les finances et assurances ou encore le transport.

Seule une part de la population globale est effectivement active sur le marché du travail : 152.000 personnes en 2012 en Wallonie picarde, soit 67,7 % de la population en « âge de travailler » (15-64 ans). C'est parmi ces actifs que l'on distingue, d'une part,

les personnes qui travaillent, les actifs occupés (131.577 personnes), et, d'autre part, ceux inoccupés (20.373 personnes). Le taux d'emploi (le nombre de personnes à l'emploi rapporté au nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans) est de 58,6 %, soit supérieur à celui de la Wallonie. L'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes est encore important, celui des femmes étant de 7,6 points de pourcentage inférieur. Mais l'évolution montre que le taux des femmes augmente en continu, tandis que celui des hommes diminue légèrement.

L'évolution sectorielle de l'économie et la crise qui a débuté en 2008 contribuent à cette féminisation du marché du travail. Les secteurs des services, en particulier ceux liés à la santé humaine, à l'action sociale ou aux services aux personnes, traditionnellement plus féminins, sont en croissance, tandis que les secteurs dans lesquels on retrouve plus d'hommes, comme l'industrie, la construction ou le transport, ont souffert de la crise.

Globalement, la situation de l'emploi en Wallonie picarde affiche un nombre d'emplois en 2012 supérieur de 4.100 unités à celui d'avant la crise, (décembre 2007), passant de 95.923 à 100.023. Toutefois, cette évolution n'a pas été continue et a connu deux périodes de ralentissement, en 2009 et en 2012.

Quant à la répartition de l'emploi dans les différents secteurs d'activité, elle reste relativement stable et proche de celle de la Wallonie, avec en tête de classement les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale (19,7 % de l'emploi salarié), des industries

manufacturières -en particulier de l'industrie alimentaire - (16,5 %), du commerce (11,4 %), de l'enseignement (11,3 %), de l'administration publique (8,8 %) – toutefois moins présente en Wallonie picarde qu'en Wallonie –, des activités de services administratifs et de soutien (7,4 %), de la construction (6,3 %) et du transport et de l'entreposage (6,1 %).

Certains de ces secteurs se sont davantage développés en Wallonie picarde qu'en Wallonie et constituent à cet égard des spécialisations du territoire : la santé humaine et l'action sociale, le transport et l'entreposage, l'industrie manufacturière, en particulier l'industrie alimentaire, la chimie, la fabrication textile, l'assemblage automobile, la réparation et installation de machines et d'équipements ou encore l'imprimerie. Toutefois, certains de ces secteurs comptent un nombre d'emplois moindre qu'en 2007 : il s'agit du transport et de l'entreposage, de l'industrie chimique, de la fabrication textile ou encore de l'imprimerie.

Sur base d'autres types de données, il apparaît que la baisse générale de l'emploi observée entre 2011 et 2012 se poursuivrait entre 2012 et 2013, et ce, particulièrement dans les secteurs industriels et celui du transport et de l'entreposage.

Outre des emplois salariés, la Wallonie picarde compte sur son territoire quelque 26.143 indépendants (dont 2.434 aidants). Globalement, les indépendants sont plus nombreux en 2012 qu'en 2007, mais cette progression est uniquement due aux indépendants en activité complémentaire et aux actifs après la pension. Le nombre



d'indépendants « en activité principale » diminue quant à lui sur la période. Tout comme en Wallonie, c'est dans le commerce et les professions libérales que l'on retrouve plus de la moitié des indépendants. Toutefois, la Wallonie picarde se distingue par un secteur agricole plus important, quoiqu'orienté à la baisse sur la période.

Au-delà de l'emploi sur le territoire, la population de Wallonie picarde est également « dépendante » de la situation de l'emploi dans les territoires voisins. Seuls 64 % des résidents de Wallonie picarde, occupant un emploi salarié, sont actifs sur le territoire, les autres vont à Bruxelles (13,2 %), essentiellement dans des secteurs tertiaires tels que les administrations publiques, les activités financières et d'assurance, l'enseignement, le transport ou encore la santé ; en Flandre (11,4 %) davantage dans les secteurs secondaires comme l'industrie ou la construction ainsi que dans le commerce (notamment de gros) et les activités de services liées au secteur secondaire comme le transport ou la fourniture de personnel ; ou encore ailleurs en Wallonie, principalement dans le bassin de Hainaut Centre (11,4 %) pour travailler dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, l'industrie manufacturière et l'administration publique.

La Wallonie picarde constitue également un pôle d'emplois attractif pour des travailleurs extérieurs : l'industrie manufacturière en particulier attire un grand nombre de résidents de France.

Enfin, la structure de la population ou de l'emploi local, ainsi que leur évolution, façonnent la situation de la demande d'emploi.

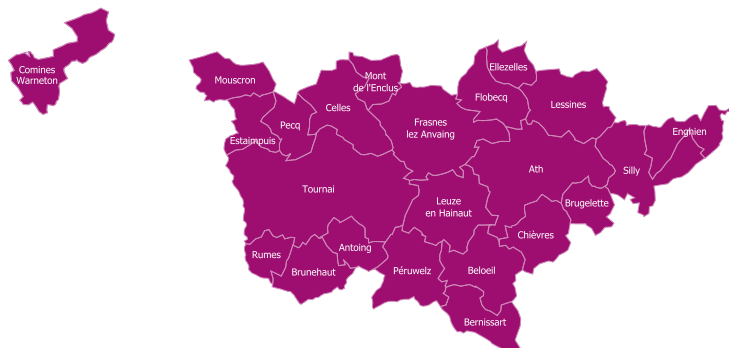
Malgré les effets de la crise observés sur l'emploi local, le nombre de demandeurs d'emploi, 20.504 en moyenne en 2013, est inférieur en Wallonie picarde à la moyenne 2008, alors qu'en Wallonie, l'évolution est de + 3,7 %. La Wallonie picarde conserve ainsi un taux de demande d'emploi inférieur à celui de la Wallonie, même s'il existe de grandes différences entre les communes du territoire.

Toutefois, pour certaines catégories de demandeurs d'emploi, la situation s'est dégradée : les hommes, les personnes inoccupées de courtes durées, celles bénéficiant d'un diplôme plus élevé et les jeunes. Les effets des ralentissements économiques sur la population jeune sont clairement visibles et constituent d'ailleurs un enjeu prioritaire pour l'Union européenne ainsi que pour les autorités régionales.

# 1. DÉMOGRAPHIE ET VIEILLISSEMENT

Le bassin de Wallonie picarde est un territoire de 1.377 km<sup>2</sup> qui couvre 8,2% de la Wallonie. Il se compose de 23 communes réparties sur 4 arrondissements : Ath, Mouscron, Soignies et Tournai.

Cet état des lieux socio-économique est un premier travail exploratoire réalisé dans les limites du Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Wallonie picarde. Il regroupe un ensemble de chiffres et d'analyses permettant de décrire la situation et l'évolution du marché de l'emploi au sein de ce bassin.



## 1.1. UNE POPULATION PLUS NOMBREUSE, PLUS INSTRUITE MAIS AUSSI PLUS ÂGÉE

**La population augmente.** Depuis 1990, le nombre de résidents de ce territoire a progressé de 7,7% pour atteindre un total de 346.028 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013<sup>3</sup>. La croissance démographique du bassin est plus faible que celle de l'ensemble de la Wallonie dont le taux de croissance sur la période est de 9,8%. Par ailleurs, la population de Flandre a connu une hausse de 11,2%, et celle de Bruxelles-Capitale a crû de 19,7%.

Entre 1990 et 2013, la population wallonne a connu des évolutions contrastées en fonction des différents bassins : la croissance la plus

### La Wallonie picarde c'est :

- Un territoire de 1 377 km<sup>2</sup>, (8,2% de la Wallonie).
- 23 communes dont les principales sont Tournai (69.667 hab.), Mouscron (56.407 hab.) et Ath (28.463 hab.).
- Une population de 346.028 hab. au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (8,8% de la population wallonne).
- Une densité moyenne de 251 hab. par km<sup>2</sup> (212 en Wallonie).
- Un indice de vieillissement de 1,0 (0,96 en Wallonie).
- 3,70 actifs potentiels pour une personne âgée (3,86 en Wallonie).

<sup>3</sup> Source : SPF Économie, DGSIE, chiffres de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2013, calculs Le Forem

forte revenant au Brabant wallon (+ 23,2 %), et la plus faible au bassin de Hainaut Sud (+ 2,5 %). Avec une croissance de sa population de 7,7 %, la Wallonie picarde se situe en 5<sup>ème</sup> position.

L'évolution n'est pas homogène à l'intérieur de la Wallonie picarde, où la croissance démographique est très forte à l'est du bassin (+ 19,3 % à Ath, + 30,8 % à Enghien) et faible à l'ouest (+ 2,8 % à Tournai).

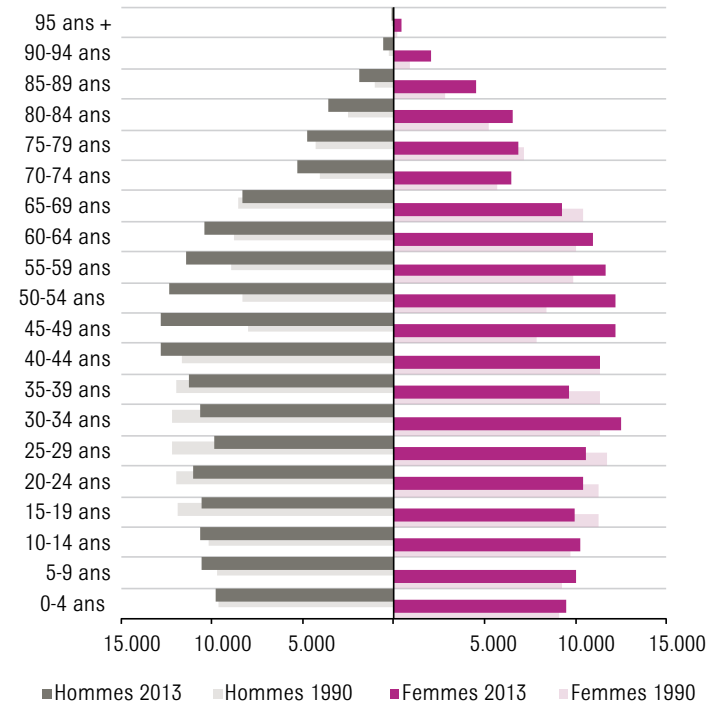
**La population wallonne est de plus en plus instruite.** Ces dernières décennies, le niveau d'instruction moyen des Wallons a sensiblement progressé. La nouvelle génération présente des périodes de scolarisation plus longues que les aînés. Ainsi, la proportion de personnes peu scolarisées (n'étant pas en possession d'un diplôme du secondaire supérieur) a fortement diminué, passant de 62 % en 1990 à 35 % en 2012<sup>4</sup>. Dans le même temps, le nombre de personnes diplômées du supérieur (universitaire ou non) a presque doublé, passant de 15 % en 1990 à 28 % en 2012. L'obligation scolaire, étendue jusqu'à 18 ans en 1983, a été l'un des facteurs importants expliquant cette évolution.

La hausse du niveau de scolarisation de la population est certainement un signe positif pour l'emploi. De nombreuses études attestent en effet de l'importance d'un diplôme pour décrocher un emploi, d'autant plus quand il s'agit d'un premier emploi. L'étude annuelle du Forem sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi

<sup>4</sup> Selon les résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT, source SPF Économie).

### Population dans le bassin de Wallonie picarde, au 01/01/2013 et 1990

Source : SPF Économie, statistiques démographiques



à la sortie des études confirme chaque année l'importance du diplôme – ou du moins d'être bien préparé pendant ses études à l'exercice d'un métier – pour pouvoir, rapidement et de manière durable, décrocher un emploi. En effet, le taux d'insertion à l'emploi dans les six mois suivant l'inscription au Forem varie selon les niveaux d'études. Celles qui présentent le meilleur taux d'insertion sont, pour les jeunes demandeurs d'emploi wallons, le bac (71 %), le contrat d'apprentissage (61 %) et le master (58 %). Toutefois, pour un même niveau d'études, en fonction des options suivies les résultats d'insertion sont fort contrastés. Assez logiquement, les options qui connaissent les meilleurs taux d'insertion sont celles qui préparent à des métiers en difficultés de recrutement<sup>5</sup>.

Néanmoins, la part de personnes peu qualifiées reste aujourd'hui importante. Ceci est d'autant plus vrai chez les demandeurs d'emploi dont près de la moitié n'ont pas terminé le secondaire supérieur.

**La population vieillit.** Le vieillissement de la population, en Wallonie picarde comme partout ailleurs, constitue une tendance de fond. En Wallonie, l'âge moyen est passé de 38,1 ans en 1990 à 40,6 ans en 2013. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre dans les années à venir pour atteindre, selon les perspectives de population du SPF Économie<sup>6</sup>, 41,3 ans en 2020. Les estimations réalisées par

5 L'étude détaillée sur l'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2012 est accessible sur le site du Forem : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses-et-actualites/marche-de-l-emploi-wallon-analyses/etudes-specifiques.html>

6 Source : SPF Économie – DGSIE et Bureau fédéral du Plan, Perspectives de Population 2013-2060, mars 2014

arrondissement indiquent une tendance semblable pour les trois principaux arrondissements de Wallonie picarde. L'âge moyen passe, dans l'arrondissement de Mouscron, de 38,5 ans en 1991 à 40,9 ans en 2013 et devrait atteindre 41,0 en 2020 ; dans celui de Tournai de 38,9 ans en 1991 à 41,4 ans en 2013 et 42,0 ans en 2020 ; dans celui d'Ath, de 39,3 ans en 1991 à 40,9 ans en 2013 et 41,8 ans en 2020. En Wallonie picarde, comme partout ailleurs, ce sont les catégories d'individus les plus âgées qui augmentent le plus entre 1990 et 2013. Le nombre de personnes de plus de 80 ans augmente fortement, passant de 13.133 à 19.743, soit une augmentation de plus de 50 %. Une des manières d'appréhender le vieillissement est de comparer la population âgée à celle des jeunes. L'indice de vieillissement<sup>7</sup> qui traduit ce rapport est actuellement de 1,00 en Wallonie picarde, signifiant qu'il y a autant de jeunes de moins de 15 ans que de personnes de plus de 65 ans. Cet indice était encore de 0,93 en 1990, moment où il y avait encore davantage de personnes de moins de 15 ans que de personnes de 65 ans et plus. Les projections à 2020 porteraient cet indice à 1,04 dans l'arrondissement de Mouscron, 1,16 dans celui de Tournai et 1,09 dans celui d'Ath. En Wallonie, cet indice est encore inférieur à 1,00 (0,96 en 2013) et devrait basculer vers un rapport inverse dès 2016, soit un nombre de personnes âgées supérieur à celui des jeunes. L'indice devrait atteindre 1,07 d'ici 2020<sup>8</sup>.

7 L'indice de vieillissement rapporte la population des personnes les plus âgées (65 ans et plus) à celle des plus jeunes (0-14 ans). Un indice supérieur à 1 indique un nombre plus élevé de personnes âgées que de jeunes.

8 D'après le SPF Économie – DGSIE et Bureau fédéral du Plan, Perspectives de Population 2013-2060, mars 2014

En Flandre, cet indice est déjà, en 2013, de 1,16 et devrait continuer de progresser. Cet indice est particulièrement élevé dans l'arrondissement voisin de Courtrai (1,25). À Bruxelles, il n'est encore que de 0,69 et serait même orienté à la baisse d'ici 2020.

Sur le marché de l'emploi, le vieillissement apparaît également en considérant le rapport entre la population âgée de 40 à 64 ans et celle de 15 à 39 ans. Cet indice de vieillissement des actifs est, en Wallonie picarde, de 1,13 en 2013 contre 1,09 en Wallonie. Toutefois, les perspectives de population prévoient à l'avenir une diminution de cet indice.

Le vieillissement de la population n'est pas sans effet sur le marché du travail et pose notamment la question du remplacement des départs à la retraite et du transfert des compétences des seniors.

## 1.2. TOUS LES SECTEURS SONT-ILS ÉGAUX FACE AU VIEILLISSEMENT DE LEURS TRAVAILLEURS ?

Compte tenu du vieillissement de la population active, les départs à la retraite vont s'accélérer et des postes de travail vont se libérer. Quantifier les besoins futurs en remplacement est un exercice difficile. En effet, la demande en remplacement dépend, non seulement, des caractéristiques démographiques (vieillissement de la population), mais aussi, de décisions économiques (remplacement sélectif des départs naturels) et de choix politiques (réformes des pensions et des pensions anticipées visant l'allongement de la

vie active). Une première approche des secteurs où la demande de remplacement pourrait être importante est toutefois possible grâce aux données relatives aux travailleurs localisés selon leur lieu de domicile dont l'âge et le secteur d'activité sont connus. Le besoin de remplacement dont il sera ici question, concerne donc les postes de travail laissés libre par des travailleurs résidant en Wallonie picarde.

**Un salarié sur huit qui réside en Wallonie picarde est âgé de 55 ans et plus** (11,4 %, soit 11.000 personnes de plus de 55 ans)<sup>9</sup>. En 2007, cette part n'était encore que de 10 %.

Tous les secteurs ne sont cependant pas confrontés de la même manière au vieillissement. Parmi ceux employant plus de 500 salariés résidant en Wallonie picarde<sup>10</sup>, l'administration publique regroupe la plus grande part de salariés âgés de 55 ans et plus (19,6 %, soit 1.429 personnes).

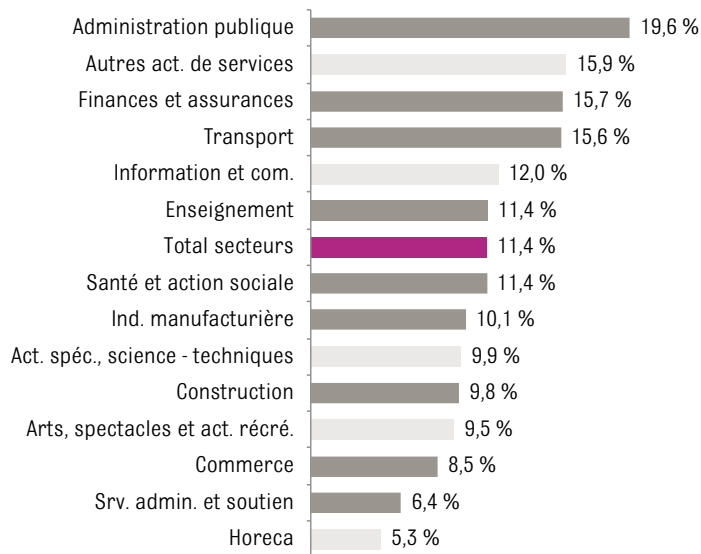
À l'opposé, c'est au sein de l'horeca que cette part est la plus faible (5,3 %, un peu moins de 120 personnes). L'industrie manufacturière et le secteur de la santé humaine et de l'action sociale, plus gros secteurs employeurs de main d'œuvre, ont une part de travailleurs de plus de 55 ans égale ou légèrement inférieure à la moyenne (11,4 %), soit, respectivement 10,1 % et 11,4 %.

<sup>9</sup> ONSS, salariés résidents, au 30 juin 2012 - hors pouvoirs locaux

<sup>10</sup> Les secteurs totalisant moins de 500 salariés résidents ne sont pas repris dans le graphique. Les secteurs dénombant moins de 2 500 salariés résidents apparaissent en couleur grisée.

### Part des salariés âgés de 55 ans et plus selon le secteur d'activités - Bassin de Wallonie picarde - 2012

Source : ONSS salariés résidents (hors pouvoirs locaux)



En termes d'évolution, c'est au niveau des secteurs de l'administration que le vieillissement est le plus marqué. En 2012, 19,6% des salariés avaient plus de 55 ans. Ils étaient 15,9% en 2007. La santé humaine et l'action sociale et le secteur du transport et

de l'entreposage sont aussi deux secteurs où le nombre de plus de 55 ans est en forte augmentation, respectivement + 3,5 et 3,4 points de pourcentage.

Compte tenu du nombre de salariés âgés de 55 ans et plus, les besoins de remplacement en Wallonie picarde devraient être particulièrement élevés dans les secteurs suivants : la santé humaine et l'action sociale, l'administration publique, l'industrie manufacturière, l'enseignement, le transport et entreposage ainsi que dans le commerce. Dans ces six secteurs, en juin 2012, 8.134 travailleurs avaient plus de 55 ans.

Plus encore que les salariés, **les travailleurs indépendants** doivent faire face aux défis liés au vieillissement. Ce phénomène tient au fait que nombre de jeunes préfèrent, pour diverses raisons (expérience, moyens financiers, etc.), attendre quelques années avant de se lancer en tant qu'indépendant à titre principal<sup>11</sup>. Par ailleurs, on observe que les indépendants âgés restent généralement plus longtemps actifs que les salariés<sup>12</sup>.

**En Wallonie picarde, près d'un indépendant sur quatre est âgé de 55 ans ou plus** (à titre principal, hors aidants), contre un salarié sur neuf (hors pouvoirs locaux)<sup>13</sup>. À ces travailleurs, s'ajoutent ceux

<sup>11</sup> En 2012, seuls 3% des indépendants wallons à titre principal sont âgés de moins de 25 ans contre 8,7% des salariés.

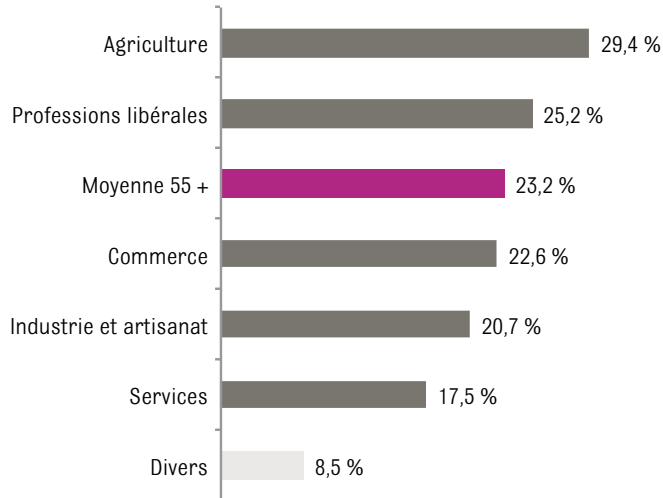
<sup>12</sup> En 2012, 23,2% des indépendants ont 55 ans et plus contre 11,4% des salariés en Wallonie picarde.

<sup>13</sup> Sources : INASTI, au 31 décembre 2012 et ONSS, salariés résidents, au 30 juin 2012 (hors pouvoirs locaux)

toujours actifs après l'âge de la pension, soit un total de près de 5.814 personnes. Les futures cessations d'activité devraient donc être nombreuses et pourraient représenter autant d'opportunités à saisir par les candidats repreneurs ou créateurs d'entreprise.

**Part des indépendants à titre principal (hors aidants)  
âgés de 55 ans et plus selon le secteur d'activités  
Bassin de Wallonie picarde - 2012**

Source : INASTI



Comme pour l'emploi salarié, certains secteurs d'activités sont plus concernés que d'autres par le vieillissement. C'est au sein de l'agriculture que la part des indépendants de 55 ans et plus est la plus élevée (29,4 %), mais les reprises d'activité dans ce secteur sont coûteuses.

Par rapport à 2007, la part des plus de 55 ans a augmenté de 1,4 point de pourcentage. Dans la plupart des secteurs professionnels, cette part tend d'ailleurs à baisser, à l'exception notable des professions libérales où cette proportion est en nette augmentation, passant de 17,8 % en 2007 à 25,2 % en 2012, ainsi que, dans une moindre mesure, dans le commerce (y compris l'Horeca) où cette proportion passe de 21 % à 22,6 % sur la même période. Compte tenu du nombre d'indépendants âgés de plus de 55 ans et du nombre d'indépendants actifs après la pension, les besoins en remplacement devraient être les plus élevés dans le commerce (y compris l'Horeca), les professions libérales ainsi que dans l'industrie et l'artisanat (y compris la construction). Il s'agit d'ailleurs des secteurs les plus importants en termes de travailleurs, tous âges confondus.

## 2. POPULATION ACTIVE ET INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Parmi la population de la Wallonie picarde, plus de 224.360 personnes sont en âge de travailler, soit âgées de 15 à 64 ans. Toutes ne sont cependant pas de facto disponibles sur le marché du travail, et cela, pour plusieurs raisons : obligation scolaire jusqu'à 18 ans, prépension, etc. Aussi, un peu moins de 15.200 d'entre-elles sont actives sur le marché du travail et parmi celles-ci, environ 131.600 exercent effectivement un emploi (salariés, indépendants ou aidants).

### Indicateurs en Wallonie picarde :

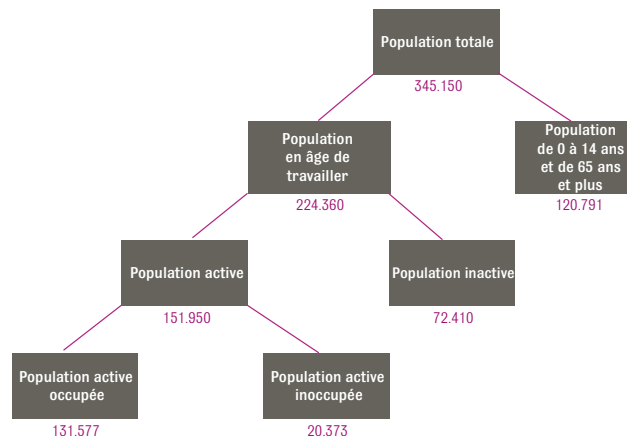
- Taux d'activité administratif : 67,7 % (moyenne 2012)  
→ 67,5 % au niveau wallon.
- Taux d'emploi administratif : 58,6 % (moyenne 2012)  
→ 56,9 % au niveau Wallon.  
→ Taux identique à celui de 2007

Si l'on compare le nombre de personnes qui se présentent sur le marché du travail (qu'elles soient à l'emploi ou à la recherche d'un emploi), soit la population active, à la population en âge de travailler (15 à 64 ans), on détermine le taux d'activité. Sur base de ce calcul, le taux d'activité de la Wallonie picarde (en moyenne 2012) est de 67,7 %,

légèrement meilleur qu'en Wallonie (67,5 %). Ce taux est de 71,4 % chez les hommes et de 64,0 % chez les femmes. Une fois dressé le portrait de la population potentiellement occupée, l'analyse du taux d'emploi fournit une indication quant à la participation effective de la population à l'emploi. Le taux d'emploi en Wallonie picarde (des âgés de 15 à 64 ans) est de 58,6 % contre 56,9 % au niveau régional wallon<sup>14</sup>.

### Synoptique de la population dans le bassin de Wallonie picarde

Source : calcul du Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne 2012



<sup>14</sup> Source : Steunpunt WSE (moyenne 2012), calculs Le Forem



En Wallonie, le taux d'emploi a globalement peu progressé ces dernières années (il était de 56,4 % en 2007, soit -0,5 % par rapport à 2012). En Wallonie picarde, il est identique à celui de 2007, mais reste supérieur à celui de la Wallonie. Cela ne signifie pas que le nombre de personnes à l'emploi a lui-même stagné. Ce dernier a bien augmenté mais au même rythme que la population globale en âge de travailler (+2,7 %).

La hausse du taux d'emploi en Wallonie picarde est essentiellement portée par la part grandissante des femmes et des quinquas à l'emploi.

Le taux d'emploi varie en fonction du genre. Ainsi, l'indicateur féminin est largement inférieur à celui des hommes : 54,8 % contre 62,4 %. On constate également cet écart en Wallonie : 52,2 % contre 61,6 %.

Par genre, par rapport à 2007, le taux d'emploi a diminué chez les hommes tandis qu'il a augmenté chez les femmes, tant en Wallonie picarde qu'en Wallonie. Le nombre de femmes à l'emploi a augmenté sur la période tandis que le nombre d'hommes a diminué. Cette évolution trouve partiellement son explication dans la crise économique, qui a, dans un premier temps, principalement touché des secteurs employant une majorité d'hommes (l'industrie en général, la construction, le secteur automobile, etc.), tandis que les secteurs « non-marchand », principalement féminins, ont continué à créer de l'emploi. D'autre part, durant cette même période, le sys-

tème des titres-services a permis de soutenir la hausse de l'emploi. Or, les emplois générés par ce dispositif sont, en majorité, exercés par des femmes.

De son côté, afin de répondre à la question du financement de la sécurité sociale résultant du vieillissement de la population, l'Union européenne préconise une augmentation du taux d'emploi des travailleurs âgés de 55 à 64 ans en encourageant le maintien à l'emploi des séniors. En Belgique, l'objectif est poursuivi au travers du « Pacte de solidarité entre les générations ». Le taux d'emploi administratif des personnes âgées de 55 ans et plus est passé de 37,2 % en 2007 à 39 % en 2012 en Wallonie picarde et de 38,2 % à 40,7 % en Wallonie.

### 3. LA SITUATION DE L'EMPLOI

#### L'emploi en Wallonie picarde :

- **100.023** postes de travail salarié (décembre 2012).  
9,9 % de la Wallonie.  
43,4 % employés,  
43,8 % ouvriers,  
12,9 % fonctionnaires.  
51,0 % d'hommes et  
49,0 % de femmes.
- **7.802** établissements.  
9,7 % de la Wallonie.  
76,8 % emploient moins de  
10 salariés.
- **26.143** indépendants (dont  
2.434 aidants).  
8,5 % de la Wallonie.  
69,6 % à titre principal.

de l'emploi au sein des secteurs d'activités qu'au niveau de la nature des emplois proposés. Si certains secteurs ne sont plus guère pourvoyeurs d'emplois, d'autres, en revanche, représentent un réel potentiel de croissance économique.

En matière d'emploi, la Wallonie picarde se distingue à plusieurs titres du reste de la Wallonie, tant par ses spécialisations sectorielles (notamment dans l'industrie) que par son dynamisme. Le présent chapitre veillera à rappeler la structure de l'emploi sur le territoire ainsi que son évolution quantitative sur les cinq dernières années observées. Ces caractéristiques et tendances s'inscrivent cependant dans une dynamique plus large, à l'œuvre en Wallonie et au-delà.

Depuis 25 ans, le marché de l'emploi a connu d'importantes évolutions et ce, tant au niveau

Bien que certains secteurs soient plus sensibles à la conjoncture économique (manufacturier, services aux entreprises, construction, etc.) que d'autres (santé humaine et action sociale, enseignement, administration publique, etc.), de grandes tendances se dessinent depuis plusieurs années, telles que la tertiairisation de l'économie ou le développement des technologies de pointe.

Les parcours professionnels sont de plus en plus fractionnés. La flexibilité, l'autonomie et l'apprentissage tout au long de la vie sont devenus des réalités dans l'exercice de la plupart des métiers. Ces tendances devraient encore se renforcer dans les années à venir. Selon l'approche prospective menée par le Forem qui aborde les métiers d'avenir pour la Wallonie, les différents experts interrogés s'accordent pour dire que la qualification est au cœur des métiers de demain. Ainsi, peu de métiers non qualifiés sont pointés comme étant nouveaux, en émergence ou représentant un potentiel de croissance au niveau de l'emploi wallon pour les années à venir. Dans la quasi-totalité des secteurs, les besoins en compétences technologiques et informatiques sont grandissants et ce, tant parmi les métiers dits intellectuels que manuels, dont les frontières deviennent de moins en moins nettes. Les métiers s'intellectualisent de plus en plus, la pratique des langues et les attitudes et compétences « vertes » deviennent des atouts dans la majorité des secteurs et des métiers.

### 3.1. QUELLE EST LA STRUCTURE DE L'EMPLOI SALARIÉ EN WALLONIE PICARDE ?

La Wallonie picarde regroupe plus de 100.000 **postes de travail salarié**<sup>15</sup>, soit 9,9 % de l'emploi wallon.

Entre 2007 et 2012, l'emploi salarié en Wallonie picarde a augmenté de 4,3 % (+ 4.100 postes) contre 3,5 % dans l'ensemble de la Wallonie. Toutefois, cette hausse n'a pas été continue. En effet, cette période a été traversée par deux phases de « crise » sur le marché de l'emploi ; une première en 2009, année durant laquelle l'emploi avait « stagné » en Wallonie picarde (+0,3 %) et une seconde, en 2012, qui s'est traduite par une légère baisse du nombre d'emplois par rapport à 2011 (-0,6 %).

Cette hausse est probablement légèrement sous-estimée. En effet, certaines évolutions observées entre 2010 et 2011 et entre 2011 et 2012 ont été influencées par la réforme de la déclaration pour le personnel des services publics (Capello). À partir de 2011, les personnes de plus de 50 ans qui bénéficient du régime de mise en disponibilité complète préalable à la pension ne sont plus comptabilisées parmi les travailleurs. La réforme « Capello » a eu des répercussions sur tous les comptages du secteur public (secteurs de l'administration publique et enseignement principalement).

La Wallonie picarde compte une proportion de travailleurs sous statut ouvrier (43,8 %) plus importante que celle observée en Wallonie

(36,4 %), tandis que la part des fonctionnaires (12,9 %) et, dans une moindre mesure, celle des employés (43,4 %) y est inférieure (respectivement 16,8 % et 46,9 % en Wallonie). Cette répartition particulière selon les statuts trouve probablement son origine en Wallonie picarde dans l'absence d'importants sièges d'administrations (fédérales, régionales ou provinciales) ou de grandes entreprises de services (comme les sièges centraux de banques ou d'assurances) et la présence de gros secteurs pourvoyeurs d'emplois ouvriers comme l'industrie agro-alimentaire, pharmaceutique, chimique ou encore le transport et la logistique.

Les emplois du territoire sont occupés à 51 % par des hommes et à 49 % par des femmes, cinq ans auparavant cette répartition était de 52 % et 48 %. Il s'agit là d'un indice supplémentaire témoignant de la féminisation progressive du marché de l'emploi. La hausse de l'emploi salarié entre 2007 et 2011 est d'ailleurs essentiellement portée par l'emploi féminin (+7,3 %) alors que l'emploi masculin n'a que peu évolué (+1,5 %).

#### Huit secteurs d'activité regroupent neuf emplois sur dix :

- la santé et l'action sociale (19,7 % du total, 19.673 postes),
- l'industrie manufacturière (16,5 %, 16.516 postes),
- le commerce (11,4 %, 11.355 postes),
- l'enseignement (11,3 %, 11.259 postes),

<sup>15</sup> ONSS, statistiques décentralisées, fin décembre 2012

- l'administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire (8,8 %, 8.771 postes),
- les activités administratives et de soutien (7,4 %, 7.410 postes),
- la construction (6,3 %, 6.310 postes),
- le transport et entreposage (6,1 %, 6.122 postes).

La tête du classement des secteurs qui représentent le plus d'emplois salariés est en Wallonie picarde sensiblement la même qu'en Wallonie. Toutefois, le poids des secteurs de **la santé humaine et de l'action sociale**, de **l'industrie manufacturière et du transport et de l'entreposage** y est plus important. Ceux-ci constituent à ce titre une « spécialisation » du territoire (cf. infra).

**Le commerce** de gros ou de détail constitue le troisième secteur en termes de volume d'emploi. Sa croissance sur la période (2007-2012) est certes positive, mais relativement faible. L'emploi est d'ailleurs en baisse entre 2010 et 2012. L'emploi pourrait toutefois progresser à l'avenir en raison de l'ouverture récente de centres commerciaux et de la construction d'un centre de distribution sur le territoire.

**L'enseignement et l'administration publique**, quatrième et cinquième secteur en termes de volume d'emplois, comptent moins de postes de travail salariés en 2012 qu'en 2007. Une part importante de cette baisse s'explique par la réforme de la déclaration pour le personnel des services publics (Capello) introduite en 2011 (cf. Supra).

**Les activités administratives et de soutien** constituent le sixième secteur en termes de volume d'emplois. En 2012, celui-ci compte deux principales branches : celle des **activités liées à l'emploi**, qui comprend le travail intérimaire (incluant à la fois le personnel fixe des agences d'intérim et les travailleurs intérimaires proprement dits) et celle des services relatifs aux bâtiments, qui comprend les activités de nettoyage à domicile dans le cadre, principalement, des dispositifs de titre-service. Le secteur connaît une évolution positive de l'emploi entre 2007 et 2012, mais celle-ci doit être relativisée en raison du changement de classification instauré par l'ONSS entre 2009 et 2010<sup>16</sup>. Concernant la branche des activités liées à l'emploi, le nombre de travailleurs (essentiellement intérimaires) est à la hausse entre 2007 et 2012, malgré une importante baisse entre décembre 2007 et décembre 2008. Les travailleurs intérimaires sont en effet souvent les premières victimes des ralentissements économiques.

---

<sup>16</sup> Certaines évolutions observées dans le courant des années 2009 et 2010 relèvent d'adaptations à propos des titres-services faites par l'ONSS sur base de recommandations du SPF Économie. La croissance observée dans le secteur des services administratifs et de soutien traduit donc plus une modification dans la manière de dénombrer les postes qu'une évolution du marché de l'emploi. En effet, les salariés employés sous le dispositif titre-service, autrefois dénombrés sous la rubrique « santé humaine et l'action sociale » sont, depuis 2010, repris principalement dans le secteur des « services administratifs et de soutien ». Le sous-secteur des « services relatifs aux bâtiments », sous-catégorie à l'intérieur du secteur des « services administratifs et de soutien » est passé de 763 unités en 2009 à 1.470 unités en 2010 essentiellement donc sous l'effet de la réallocation des activités titre-service.

À noter que le **travail intérimaire** suit de près les évolutions économiques et représente un bon indicateur de tendance du marché de l'emploi. Selon les données de Federgon<sup>17</sup>, si le nombre d'heures prestées en Belgique dans le travail intérimaire a connu en 2012, et une grande partie de 2013, un recul marqué, la fin 2013 a vu progressivement la situation s'améliorer pour être à nouveau orientée à la hausse, laissant présager un mouvement de reprise de l'activité économique.

Dans le **secteur de la construction**, septième secteur en termes d'importance, le volume d'emplois est orienté à la hausse entre 2007 et 2012, malgré une baisse entre 2008 et 2009.

Enfin, dans le **transport et l'entreposage**, huitième secteur du territoire et secteur de spécialisation, l'emploi y est en baisse de manière quasi continue sur la période observée (à l'exception d'un léger rebond entre 2009 et 2010). L'emploi dans les activités d'entreposage est en hausse tandis qu'il est en baisse dans les activités de transport. Il baisse également dans les activités de postes et de courrier mais l'ampleur de cette baisse est difficile à mesurer car celle-ci peut également avoir été influencée par la réforme de la déclaration pour le personnel des services publics (Capello).

<sup>17</sup> Fédération des entreprises de services RH.

### 3.2. QUELS SONT LES SECTEURS QUI DISTINGUENT LA WALLONIE PICARDE DU RESTE DE LA WALLONIE ?

Certains secteurs se démarquent dans la mesure où leur poids en postes de travail salarié y est proportionnellement plus important que dans le reste de la Wallonie<sup>18</sup>. Cinq secteurs présentent à la fois une spécialisation et une hausse de l'emploi entre 2007 et 2012 (cadrant supérieur droit du graphe ci-après), il s'agit en ordre décroissant d'indice de spécialisation de :

- L'industrie extractive : 512 postes de travail, un indice de spécialisation (IS) de 2,10 et une croissance de 11,8 %
- L'industrie manufacturière : 16.516 postes, IS de 1,31, + 3,0 % ;
- La santé humaine et l'action sociale : 19.673 postes, IS de 1,19, + 9,4 % ;
- Les autres activités de service : 2.377 postes, IS de 1,06, + 28,3 % ;
- L'agriculture et assimilé : 331 postes, IS de 1,04, + 16,1 % ;

Il y a lieu de distinguer ces secteurs selon leur taille. Les secteurs de l'industrie extractive et celui de l'agriculture représentent certes une spécificité du territoire et jouent un rôle structurant dans

<sup>18</sup> L'indice de spécialisation (IS) rapporte le pourcentage de postes de travail salarié que le secteur obtient en Wallonie picarde au pourcentage qu'il représente en Wallonie. Un indice supérieur à 1 indique une spécialisation du secteur en Wallonie picarde par rapport à la Wallonie.

le paysage économique -notamment en lien avec les autres activités du territoire- mais ne représentent qu'une faible part de l'emploi (respectivement 0,5 % et 0,3 %). À l'inverse, l'industrie manufacturière ou la santé humaine et l'action sociale représentent une part importante de l'emploi sur le territoire (respectivement 16,7 % et 18,8 % de l'emploi du territoire).

**Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale (19.673 postes salariés)** comprend essentiellement les activités hospitalières (5.422 postes), les activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur (2.893 postes) ou pour personnes avec un handicap mental, un problème psychiatrique ou toxicodépendantes (2.596 postes). De 2007 à 2012, le secteur a connu une évolution favorable du nombre d'emplois salariés (+9,4 %) <sup>19</sup>, particulièrement dans les secteurs liés à la santé (activités hospitalières et activités de santé humaine hors activité des médecins et dentistes) et les activités à destination des personnes âgées ou avec un handicap moteur (avec ou sans hébergement). L'évolution à la hausse de l'emploi du secteur devrait se maintenir en raison, principalement, de l'évolution démographique (de plus en plus de

<sup>19</sup> Il est utile de préciser que certaines évolutions observées dans le courant des années 2009 et 2010 relèvent d'adaptations à propos des titres-services faites par l'ONSS sur base de recommandations du SPF Économie. La croissance observée dans la santé humaine et l'action sociale aurait pu être d'ampleur plus élevée. En effet, les salariés employés sous le dispositif titres-services, autrefois dénombrés sous le secteur de la « santé humaine et action sociale » sont depuis 2010 repris dans les secteurs où ils livrent leurs prestations, c'est-à-dire principalement le secteur des « services administratifs et de soutien ».

personnes âgées, maintien de la natalité, etc.) et des évolutions dans l'organisation des ménages <sup>20</sup>. Toutefois, le secteur est essentiellement financé par les pouvoirs publics : son organisation, (par exemple : la répartition des rôles des soignants, le statut des accueillants d'enfants, etc.) et le volume de l'emploi sont donc conditionnés par des décisions politiques et budgétaires.

**L'industrie manufacturière** est le second secteur en termes d'emplois. Il constitue une spécialisation du territoire et compte en 2012, plus d'emplois qu'en 2007. La situation diffère selon le type d'industrie. Le détail par activité et l'évolution de l'emploi seront abordés dans la section ci-après.

Parmi les secteurs de taille plus petite mais qui constituent une spécialisation du territoire, on retrouve les « **autres activités des services** » dont celle des organisations religieuses qui comptent plusieurs centaines d'emplois. Le siège du diocèse de Tournai y contribue probablement.

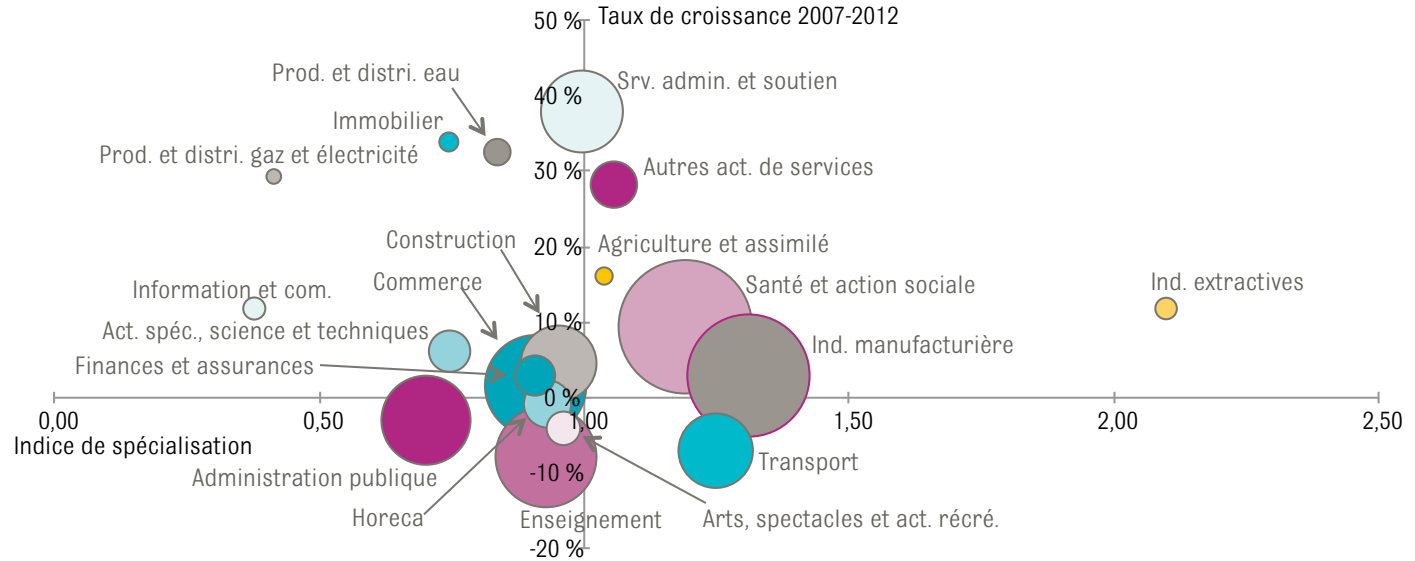
**L'agriculture et l'industrie extractive** sont également des secteurs d'activités spécifiques au territoire qui ont connu une croissance. Toutefois, celle-ci ne se traduit que par quelques dizaines de postes additionnels étant donné la taille réduite de ces secteurs.

D'autres secteurs, qui ne constituent certes pas une « spécialisation » du territoire, méritent d'être mentionnés en raison de leur

<sup>20</sup> Par exemple, la hausse de l'activité des femmes et les familles monoparentales accentuent la demande en garde d'enfant

## Positionnement des secteurs d'activités selon le nombre de postes de travail salarié, leur évolution et l'indice de spécialisation - Bassin Wallonie picarde

Source : ONSS, statistiques décentralisées, 2007-2012, calculs : Le Forem



### Lecture du graphique

■ IS > à 1 → spécialisation du secteur en Wallonie picarde par rapport à la Wallonie.

Quadrant droit en haut = spécialisation en Wallonie Picarde et ↑ des postes de travail salarié entre 2007 et 2012

Quadrant droit en bas = spécialisation en Wallonie Picarde et ↓ des postes

Quadrant gauche en haut = pas spécialisation en Wallonie Picarde et ↑ des postes

Quadrant gauche en bas = pas spécialisation en Wallonie Picarde et ↓ des postes

### ■ Couleurs :

jaune = secteurs primaires

bleu = secteurs tertiaires

gris = secteurs secondaires

rose = secteurs quaternaires

progression relativement importante (supérieure à la hausse de l'ensemble de l'emploi sur le territoire). Il s'agit, en ordre d'importance de volume d'emplois : des activités des services administratifs et de soutien (7.410 postes, +38,0 % sur la période<sup>21</sup>), de la construction (6.310 postes, +4,5 %), des activités spécialisées scientifiques et techniques (1.889 postes, +6,3 %) et de quatre autres secteurs de taille relativement modeste, soit la production et distribution d'eau (776 postes, +32,4 %), l'information et la communication (539 postes, +11,8 %), les activités immobilières (400 postes, +33,8 %) et la production et distribution de gaz et d'électricité (238 postes, +29,3 %).

### 3.3. QUELS SONT LES SECTEURS PORTEURS EN WALLONIE PICARDE DANS L'INDUSTRIE ?

L'industrie manufacturière est particulièrement développée en Wallonie picarde par rapport à la Wallonie (indice de spécialisation de 1,3). Malgré une progression en dent de scie sur la période (baisse entre 2008 et 2009 et entre 2011 et 2012), le niveau d'emploi en 2012 est supérieur à celui de 2007 (+ 486 postes de travail).

<sup>21</sup> Cette augmentation est toutefois partiellement due à des modifications d'ordre administratif. Entre 2009 et 2010, l'ONSS a procédé à une adaptation des secteurs des activités exercées via le dispositif de titres-services. En effet, les salariés employés sous le dispositif titres-services, autrefois dénombrés sous le secteur de la « santé humaine et action sociale » sont, depuis 2010, repris dans les secteurs où ils livrent leurs prestations, c'est-à-dire principalement le secteur des « services administratifs et de soutien ».

Certains secteurs industriels constituent une spécialisation du territoire et ont connu une évolution favorable entre 2007 et 2012 (cadran supérieur droit dans le graphe ci-dessous). Les plus importants, en termes de volume d'emplois, sont les suivants.

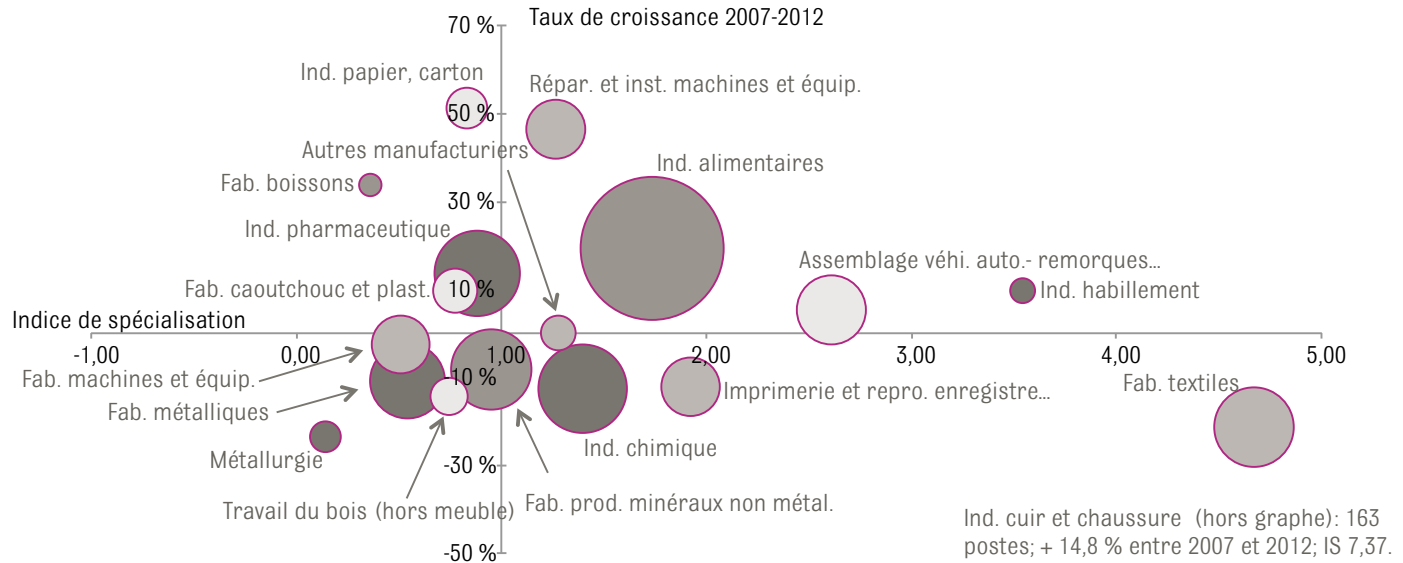
**L'industrie alimentaire** est le secteur industriel qui représente le plus grand nombre d'emplois de la région (4.199 postes de travail). Il constitue une spécialisation du territoire (IS de 1,7), l'emploi y est proportionnellement presque deux fois plus développé qu'en Wallonie. Durant la période observée, l'emploi a progressé en dent de scie, avec une baisse de 2007 à 2009, suivie d'une importante hausse jusqu'en 2011, pour être à nouveau orienté à la baisse entre 2011 et 2012. Toutefois, fin 2012, le secteur compte 677 postes de plus qu'en 2007 (+ 19,2 %).

L'industrie alimentaire en Wallonie picarde couvre une palette de produits assez variée, comme la transformation de viande, le chocolat, la boulangerie-pâtisserie ainsi que la transformation de pommes de terre qui constitue une particularité. Près de 200 établissements sont actifs dans le secteur, du petit atelier avec moins de dix salariés aux grandes entreprises de plusieurs centaines de travailleurs. La Wallonie picarde constitue avec la Flandre Occidentale voisine et le Nord - Pas de Calais une vaste aire géographique dans laquelle l'industrie alimentaire est particulièrement développée. Cette industrie bénéficie en amont d'une production agricole locale importante, et en aval de réseaux logistiques permettant la distribution des produits.



### Positionnement des secteurs INDUSTRIELS selon le nombre de postes de travail salarié, leur évolution et l'indice de spécialisation - Bassin de Wallonie picarde

Source : ONSS, statistiques décentralisées, 2007-2012, calculs : Le Forem



**La construction et l'assemblage automobile** constitue également une spécialisation du territoire (IS de 2,6) et compte 979 postes de travail. Le secteur compte davantage d'emplois en 2012 qu'en 2007 (+ 5,4 %), principalement grâce à une hausse de l'emploi entre 2008 et 2011 consécutive à une forte baisse de 2007 à 2008. L'année 2012 a marqué la fin de la hausse de l'emploi dans le secteur. L'essentiel des emplois est concentré au sein d'un seul établissement.

**La réparation et l'installation de machines et équipements industriels** constitue également une spécialisation (IS de 1,3) et connaît une forte progression sur la période (+ 46 %). Le secteur compte 713 postes de travail répartis dans vingt établissements.

D'autres secteurs industriels, de taille plus modeste (entre 100 et 400 postes de travail chacun), constituent une spécialisation du territoire et progressent en termes de volume d'emploi entre 2007 et 2012. Il s'agit, par ordre d'importance, de la **fabrication de meubles**, de l'**industrie du cuir et de la chaussure** et de l'**industrie de l'habillement**.

D'autres secteurs constituent des spécialisations du territoire et représentent encore un volume important d'emplois salariés, mais tendent à diminuer sur la période observée (cadran inférieur droit). C'est le cas de l'**industrie chimique** (1.607 postes de travail), de la **fabrication textile** (1.298 postes de travail) et de l'industrie de l'imprimerie (735 postes).

Enfin, sans représenter une spécialisation, certaines industries suscitent l'intérêt de par leur poids et leur évolution positive sur la période (cadran supérieur gauche). C'est particulièrement le cas de l'**industrie pharmaceutique** qui compte 1.496 postes de travail salarié. Cette industrie connaît une évolution positive de l'emploi sur la période observée, avec une légère baisse entre 2009 et 2010. La quasi-totalité de l'emploi est toutefois concentrée au sein d'un seul établissement. Ce secteur est considéré comme un secteur d'avenir pour la Wallonie, principalement grâce à sa spécialisation en biotechnologies. À cet égard, il s'inscrit dans la politique des pôles de compétitivité via Biowin<sup>22</sup>. La Wallonie réunit des conditions favorables au développement de cette industrie : localisation, qualité de ses ressources humaines et de la formation, etc.

Bien que de taille moindre, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (390 postes) et les industries du papier et du carton (340 postes) connaissent une situation semblable : soit une progression sur la période (respectivement + 9,6 % et + 51,1 %) tout en étant encore proportionnellement moins développés qu'en Wallonie.

Enfin, la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, la fabrication métallique et la fabrication de machines et équipements comptent encore un grand nombre d'emplois (respectivement 1.324, 1.150 et 685 postes). Toutefois celui-ci a diminué entre 2007 et 2012. Ces secteurs ne constituent en outre pas une spécialisation (cadran inférieur gauche).

<sup>22</sup> Biowin - <http://www.biowin.org/biowin/fr/5408-home.html>

### 3.4. QUELLE EST LA STRUCTURE DE L'ENTREPRENARIAT EN WALLONIE PICARDE ?

#### Les établissements avec salariés

Les 7.802 établissements<sup>23</sup> de Wallonie picarde représentent 9,7 % de la part wallonne. Leur répartition par taille est relativement semblable à celle de la Wallonie : 76,8 % comptent moins de 10 travailleurs (78,7 % en Wallonie), 20,9 % de 10 à 100 travailleurs (19,4 % en Wallonie) et 2,2 % plus de 100 travailleurs (2,0 % en Wallonie). Si les petites unités constituent la grande majorité des établissements, elles ne concentrent que 17,0 % des postes de travail (17,2 % en Wallonie). La Wallonie picarde se distingue par une plus forte concentration de l'emploi dans les entreprises de taille moyenne, soit de 10 à 100 travailleurs (46,7 % des postes de travail contre 42,5 % en Wallonie), tandis que la Wallonie concentre davantage de postes au sein de ses grandes unités, soit plus de 100 personnes (36,3 % en Wallonie picarde contre 39,9 % en Wallonie).

Six secteurs regroupent deux tiers des établissements de Wallonie picarde : le commerce (22,8 %), la construction (11,5 %), l'Horeca (8,7 %), l'industrie manufacturière (7,9 %), la santé humaine et l'action sociale (7,6 %) et les autres activités de service (7,5 %). Le

<sup>23</sup> Afin de faciliter la lecture de cette rubrique, le terme « établissement » est utilisé en place d'« unité d'établissement ». L'unité d'établissement est un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel elle est exercée. Une petite unité d'établissement peut faire partie d'une grande entreprise organisée en plusieurs sites ou activités.

commerce, la construction et l'Horeca comptent essentiellement des petits établissements (respectivement 85,2 % ; 84,5 % ; 93,1 % ayant moins de 10 travailleurs).

#### Parmi les indépendants

La Wallonie picarde compte, fin 2012, **26.143 indépendants (dont 2.434 aidants)**, soit 9,5 % des indépendants wallons<sup>24</sup>. L'activité dominante est celle du commerce qui occupe trois indépendants sur dix (34,7 %). Viennent ensuite les professions libérales (25,7 %), l'industrie et l'artisanat (18,7 %), l'agriculture et la pêche (12,8 %) et les services (7,4 %)<sup>25</sup>. La Wallonie picarde se distingue à ce niveau de la Wallonie par une représentation plus importante du secteur agricole.

Sept indépendants de Wallonie picarde sur dix (69,7 %) exercent leur **activité à titre principal** (66,8 % en Wallonie), 22,2 % à titre complémentaire (24,6 % en Wallonie) et 8,2 % sont actifs après la pension (8,7 % en Wallonie).

Entre 2007 et 2012, le nombre de travailleurs indépendants **a progressé de 5,9 %**

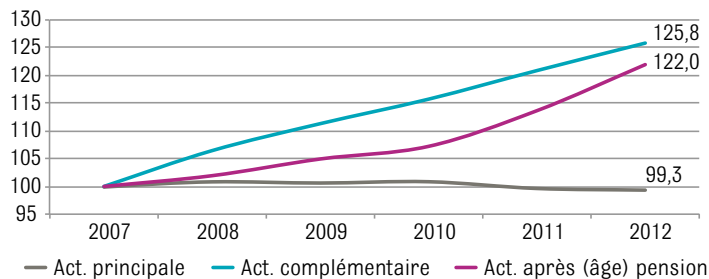
- Surreprésentation du secteur agricole par rapport au reste de la Wallonie
- Baisse des indépendants à titre principal de 2007 à 2012.

<sup>24</sup> INASTI, au 31 décembre 2012

<sup>25</sup> Les 0,7 % restant sont regroupé dans une catégorie « divers ».

**en Wallonie picarde.** Durant cette période, le nombre d'indépendants exerçant leur **activité après la pension (+22,0%) ou à titre complémentaire (+25,8%)** a fortement augmenté, tandis que le nombre d'**indépendants à titre principal** a diminué légèrement (-0,7%).

**Évolution entre 2007 et 2012 du nombre de travailleurs indépendants selon la nature de l'activité dans le bassin de Wallonie picarde**  
(en base 100 = 2007)



Cette évolution se distingue à plusieurs titres de celle de l'ensemble de la Wallonie. En Wallonie, la progression du nombre d'indépendants est plus élevée (+7,6%). Ce sont les actifs après la pension qui connaissent la plus forte progression (+27%) et le nombre d'indépendants à titre principal est lui en légère hausse (+2,2%).

Les différents secteurs professionnels connaissent des évolutions diverses. Les professions libérales présentent ainsi une très forte progression (+34%) et, dans une moindre mesure, l'industrie et l'artisanat (+6,5%). De leur côté, l'agriculture et le commerce comptent 5% d'indépendants en moins en 2012 par rapport à 2007. Si les mêmes tendances, par secteur, sont observées en Wallonie, l'ampleur des baisses est toutefois plus marquée en Wallonie picarde.

### 3.5. COMMENT A ÉVOLUÉ L'EMPLOI DEPUIS 2012 ?

Les données décentralisées de l'ONSS pour l'année 2013 ne sont pas encore connues au moment de la rédaction de ce chapitre. Néanmoins, afin de cerner l'évolution de l'emploi entre 2012 et 2013, les statistiques sur l'emploi salarié résident (également fournies par l'ONSS) se révèlent utiles pour connaître la situation de l'emploi résident salarié à la fin du premier semestre 2013 (hors salariés des pouvoirs locaux - APL). Contrairement aux postes de travail salarié qui se réfèrent à l'emploi occupé en Wallonie picarde (que cela soit par des personnes habitant en Wallonie picarde ou non), l'emploi résident se rapporte aux personnes salariées qui habitent en Wallonie picarde (occupées en Wallonie picarde ou non). La nuance est importante, de nombreuses personnes vivent en Wallonie picarde et travaillent en-dehors (voir chapitre 4).

L'emploi salarié poursuit le repli amorcé depuis 2011. Ainsi, le nombre de salariés résidents en Wallonie picarde diminue de 0,6%

entre juin 2012 et juin 2013. Cette baisse est moindre que dans l'ensemble de la Wallonie (- 1,1 %).

Trois secteurs concentrent plus de la moitié des pertes d'emplois : l'industrie manufacturière (- 276 postes), le transport et l'entrepôt (- 137 postes) et l'industrie extractive (- 116 postes). Parmi les secteurs de spécialisation du territoire et de taille importante, seul le secteur de la santé humaine et de l'action sociale est en progression. Parmi les autres, de plus petites tailles<sup>26</sup> ou moins spécifiques au territoire, qui ont connu une hausse de l'emploi, se retrouvent : les arts, spectacles et activités de loisir, les activités immobilières, la production et la distribution d'eau, et les activités spécialisées scientifiques et techniques. Chacun de ces secteurs n'ont connu que des hausses de quelques dizaines de personnes (moins de 100).

En comparaison avec la première phase de crise, de 2008 à 2009, la deuxième vague observée depuis 2011 concernerait un panel plus large de secteurs.

Autre indicateur de l'évolution récente de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire, le nombre de faillites, selon les statistiques du SPF Économie, a sensiblement progressé en Wallonie entre 2012 et 2013 (+ 12,7 % contre 10,9 % en Belgique). Toutefois, la hausse est nettement plus modérée en Wallonie picarde (+ 3,3 %). Par contre, le nombre de pertes d'emplois consécutives aux faillites

<sup>26</sup> À l'exclusion des activités extraterritoriales qui comptent un nombre trop faible de travailleurs, soit moins de 100.

y a progressé de 40 % par rapport à l'année précédente, soit nettement plus qu'en Wallonie (+ 8,5 %). Les principaux secteurs touchés par ces pertes d'emplois sont : l'industrie manufacturière (222, soit 4 fois plus que l'année précédente), la construction (147, soit 50 de plus que l'année précédente), les activités de services administratifs (107, contre 42 l'année précédente). Le commerce et le transport/entrepôt dont les volumes de pertes sont semblables à ceux de l'année précédente (respectivement 77 et 55 pertes d'emplois).

Le recul de l'activité entre 2012 et 2013 se traduit également au niveau des offres d'emploi diffusées par le Forem. Le nombre d'opportunités diffusées par les Directions régionales du Forem de Tournai et de Mouscron est passé de 11.921 en 2012 (9.449 hors « mobilité »<sup>27</sup>), à 10.088 (8.215 hors « mobilité »), soit une baisse de 15,4 % (- 13,1 % hors « mobilité »). Cette baisse est similaire à ce qu'on observe sur l'ensemble des offres gérées par le Forem (- 16,2 %). En ne considérant que les opportunités d'emploi dont on a pu identifier le lieu de travail, la baisse sur le territoire de la Wallonie picarde serait de 8,3 %, de 12,3 % pour la Wallonie. Tous les secteurs d'activité semblent touchés par cette baisse, à l'exception du secteur « immobilier, location et services aux entreprises », qui comprend, en principe, les activités intérimaires, ainsi que les activités financières, l'industrie extractive et l'agriculture. Il s'agit

<sup>27</sup> Il s'agit d'offres diffusées par le Forem via une collaboration avec le VDAB afin de promouvoir l'emploi en Flandre.

de trois secteurs pour lesquels le Forem ne diffuse généralement que très peu d'offres en Wallonie picarde. Si l'évolution globale des offres s'avère être un bon indicateur de la dynamique du marché de l'emploi, l'analyse par secteur est difficile en raison de la vue incomplète du marché du recrutement qu'a le Forem.

## 4. LA MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS

Parmi les résidents de Wallonie picarde qui travaillent :

- 64,0 % sont occupés en Wallonie picarde
- 11,4 % ailleurs en Wallonie
- 13,2 % à Bruxelles
- 11,4 % en Flandre

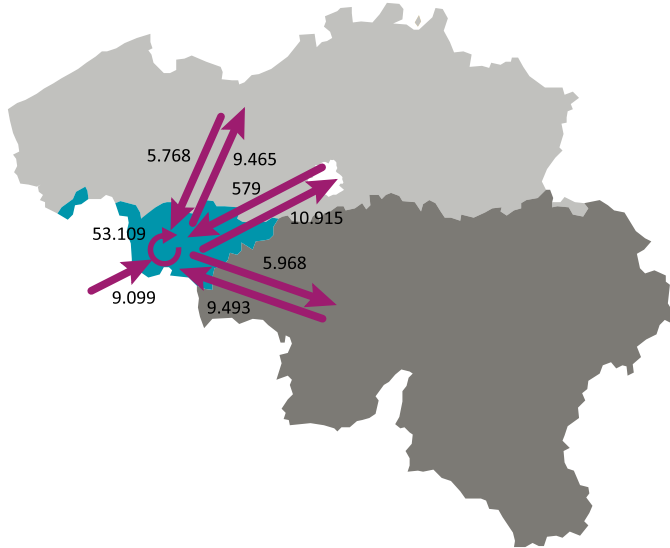
L'analyse s'est focalisée jusqu'ici tantôt sur les personnes résidant en Wallonie picarde (chapitre 2), tantôt sur les emplois dans les établissements du territoire (chapitre 3). La tentation est grande de vouloir lier la situation de la population à la dynamique économique du territoire dans laquelle elle réside. Or ce serait faire abstraction du caractère relativement ouvert

des territoires. Ainsi, nombreuses sont les personnes qui exercent leur activité professionnelle en dehors de la Wallonie picarde tout comme de nombreux emplois de la région sont occupés par des résidents extérieurs.

Les données de l'ONSS permettent d'estimer le volume des personnes concernées par les déplacements domicile-travail.

#### 4.1. LES TRAVAILLEURS DU TERRITOIRE SONT-ILS MOBILES ?

Parmi les résidents du territoire exerçant un emploi en Belgique en 2012<sup>28</sup>, seuls 64,0 % sont occupés en Wallonie picarde ; les autres le sont à Bruxelles (13,2 %), ailleurs en Wallonie (11,4 %) ou en Flandre (11,4 %).



<sup>28</sup> ONSS, décembre 2012, données hors travailleurs des administrations publiques locales, imputations aléatoires et sans corrections.

La Wallonie picarde se distingue des autres territoires de la Wallonie par la part importante de personnes occupées en Flandre, devançant le bassin du Brabant wallon (9,2 % occupés en Flandre) et les autres bassins (moins de 5 %). Ces personnes viennent essentiellement des communes situées à la frontière linguistique, comme Mouscron, Comines, Frasnes-lez-Anvaing, Mont de l'Enclus, Flobecq et Ellezelles. Ainsi, dans la commune de Mont de l'Enclus, la moitié des résidents (salariés) occupent un emploi en Flandre. Les arrondissements de Courtrai (28,6 %), de Hal-Vilvoorde (22,0 %) et celui d'Audenarde (17,1 %) sont les principales destinations flamandes pour les travailleurs.

Bruxelles constitue également un pôle d'emploi important pour les résidents de Wallonie picarde, 13,2 % y travaillent. Il s'agit d'une proportion relativement équivalente à celle observée dans le bassin de Hainaut Centre (14,3 %), mais bien moins importante que celle du bassin du Brabant wallon (35,5 %). Les navetteurs concernés résident dans les communes de l'est du territoire comme Ath, Enguien Lessines, mais aussi de Tournai.

En Wallonie, la principale destination de travail des résidents du territoire est le bassin voisin de Hainaut Centre, avec 7,0 % de résidents qui y sont occupés. Il s'agit de personnes habitant les communes de l'est et du sud du territoire : Tournai, Ath, Belœil, Bernissart ou encore Péruwelz.

La Wallonie picarde s'avère être aussi un pôle d'emplois relativement attractif pour des résidents extérieurs. Si 70,8 % des postes

du territoire sont occupés par des résidents de Wallonie picarde, pas moins de 12,1% de ceux-ci sont occupés par des résidents de France, 7,7% par des résidents de Flandre et 5,9% par des résidents du bassin de Hainaut Centre. L'arrondissement de Mouscron est particulièrement concerné par les flux de travailleurs venant de France et de Flandre, respectivement 22,6% et 15,8% des postes locaux.

L'impact sur le marché local des travailleurs venant de France est donc important et l'application, depuis janvier 2012, d'un nouveau régime fiscal pour les travailleurs frontaliers ne semble pas faire diminuer leur nombre. Ces flux sont d'autant plus considérables qu'ils ne sont pas réciproques. En effet, on comptait, en 2012, selon l'Inami, 36.750 résidents de France occupés en Belgique contre 6.700 résidents belges occupés en France.

#### 4.2. DANS QUELS SECTEURS TRAVAILLENT LES RÉSIDENTS DU TERRITOIRE OCCUPÉS EN DEHORS DE LA RÉGION<sup>29</sup> ?

Les secteurs d'occupation des résidents de Wallonie picarde diffèrent selon leur lieu de travail

Par exemple, ceux qui travaillent en **région bruxelloise**, sont occupés dans les administrations publiques (23,2%), les activités financières et d'assurance (13,1%), l'enseignement (9,9%), le transport (8,0%) – dont les activités de postes et de transport ferroviaire –, le commerce (7,7%) et la santé humaine et l'action sociale (7,1%). Il s'agit donc essentiellement d'emplois dans les secteurs des services, majoritaires en région Bruxelloise où sont implantés de nombreux sièges d'administration et d'institutions financières.

Par contre, en **Flandre**, les secteurs où travaillent les résidents du territoire sont ceux de l'industrie manufacturière (26,9%), principalement l'industrie textile, alimentaire ou la fabrication de produits métalliques. 17,9% sont occupés dans le secteur du commerce, 11,6% dans celui des activités administratives et de soutien (intérim, titres-services). Enfin, les secteurs du transport et de la construction sont, chacun, la destination de 9,4% des navetteurs. Les travailleurs occupés en Flandre le sont davantage dans le sec-

<sup>29</sup> Source : ONSS, décembre 2011, hors données relatives aux administrations publiques locales, Calcul le Forem sur base données reçues de l'IWEPS dans le cadre des comptes de l'emploi.



teur secondaire ou dans des activités de services qui en sont relativement dépendantes, comme le transport ou la fourniture de personnel. Les activités de commerce de gros constituent également une spécificité.

Enfin, dans le **Bassin de Hainaut Centre**, les résidents du bassin de Wallonie picarde se retrouvent essentiellement dans l'enseignement (16,7%), Mons étant un pôle d'enseignement important ; dans la santé humaine et l'action sociale (14,2%), principalement au sein d'hôpitaux ; dans l'industrie manufacturière (12,1%), notamment les industries chimiques, la fabrication de produits non métalliques (ciment, produit réfractaire, céramique, etc.) ou métalliques ; et enfin dans l'administration publique (9,7%). Concernant ce dernier secteur, il importe de préciser ici que les données utilisées ne tiennent pas compte des emplois dans les administrations publiques locales, en ce compris donc l'administration provinciale qui constitue un employeur important sur le bassin de Hainaut Centre.

### 4.3. DANS QUELS SECTEURS TRAVAILLENT LES RÉSIDENTS EXTÉRIEURS AU TERRITOIRE ?

Rappelons que sur le territoire, trois emplois sur dix ne sont pas occupés par des travailleurs du territoire, mais par des résidents de France, de Flandre ou encore du bassin de Hainaut Centre voisin.

Les principaux secteurs employant des travailleurs « extérieurs » à la Wallonie picarde sont l'industrie manufacturière (26,8% des travailleurs extérieurs), le commerce (13,2%), les activités des

services administratifs et de soutien (11,2%) et la santé humaine et l'action sociale (11,2%). Celui de l'industrie manufacturière est surreprésenté parmi les travailleurs extérieurs, notamment en raison du nombre important de postes occupés par des résidents de France. Un quart des emplois du secteur sont occupés par des « français », quatre sur dix dans l'arrondissement de Mouscron. L'accessibilité géographique, la correspondance entre les emplois locaux et le profil des travailleurs frontaliers, ainsi que des niveaux de salaires plus élevés, malgré les récents changements en matière de fiscalité, continuent à rendre la Belgique attractive pour des travailleurs habitant en France, en particulier dans ces secteurs<sup>30</sup>.

Outre ces quatre secteurs, les travailleurs venant du bassin de Hainaut Centre sont également nombreux à occuper un emploi dans l'enseignement, tandis qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à occuper des emplois dans les activités de services administratifs et de soutien. Ceux venant de Flandre sont nombreux à travailler dans la construction et le secteur du transport et de l'entreposage, mais ils sont peu nombreux à travailler au sein de la santé humaine et de l'action sociale.

<sup>30</sup> Insee, Opportunités d'emploi et accessibilité favorisent le travail frontalier, Pages de profil, n°149, Février 2014.

## 5. LA SITUATION DE LA DEMANDE D'EMPLOI

### 5. 1. COMMENT ÉVOLUE LA DEMANDE D'EMPLOI DEPUIS 2008 ?

#### Les chiffres du chômage, moyenne 2013

**20.504** demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)

→ Taux de demande d'emploi : 13,5 %

18.014 demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'insertion professionnelle (DEDA + JSI).

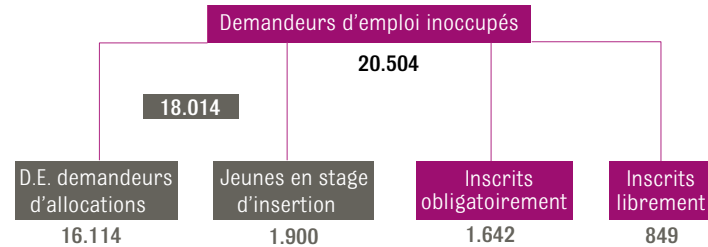
→ Indicateur de demande d'emploi : 12 %

L'ensemble de la demande d'emploi ne se limite pas uniquement aux chômeurs qui perçoivent des allocations de chômage. À ces personnes, s'ajoutent celles qui, bien que disponibles sur le marché de l'emploi et à la recherche d'un emploi, n'ont pas ou plus droit à des indemnités de chômage, ou en attente d'allocations (par exemple, les jeunes en stage d'insertion qui, à la fin de leurs études, viennent

s'inscrire au Forem). Sur cette base, la Wallonie picarde compte 20.504 demandeurs d'emploi inoccupés en 2013 – DEI – (moyenne annuelle).

#### Synoptique de la demande d'emploi dans le bassin de Wallonie picarde

Source : Le Forem, moyenne 2013



**Selon les données du Forem, parmi les 20.504 DEI dénombrés en Wallonie picarde :**

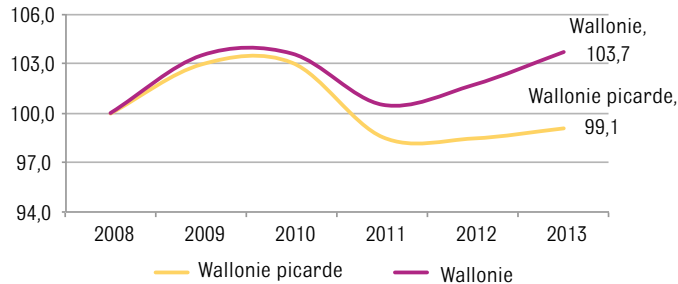
- 88 % sont des demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion professionnelle, soit 18.014 personnes. Ce public représente 12 % de la population active<sup>31</sup> wallonne picarde (indicateur de demande d'emploi) ;
- 24 % sont âgés de moins de 25 ans, et 23 % ont 50 ans et plus ;

<sup>31</sup> La population active est calculée par le Steunpunt WSE (moyenne 2012, dernières données disponibles au moment de la rédaction de ce document).

- 50 % sont, au plus, diplômés de l'enseignement secondaire du 2<sup>ème</sup> degré (autrement dit, ils n'ont pas terminé l'enseignement secondaire supérieur) ;
- 30 % sont inoccupés depuis moins de 6 mois et 35 % depuis 2 ans et plus<sup>32</sup>.

Le taux de demande d'emploi (rapport entre le nombre de DEI et la population active) est, en Wallonie picarde, de 13,5 %, alors que celui de Wallonie est de 16,3 %.

**Évolution relative du nombre moyen de DEI**  
Base 100 = moyenne 2008



Contrairement à la Wallonie, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inoccupés en Wallonie picarde en 2013 est inférieur à

<sup>32</sup> La durée d'inoccupation est toutefois à aborder avec prudence. En effet, la période durant laquelle la personne est considérée comme inoccupée peut inclure des « aller-retour » entre l'emploi et la demande d'emploi si ceux-ci sont inférieurs à 3 mois.

celui de 2008 : -0,9 %. En Wallonie, le niveau moyen atteint en 2013 est de 3,7 % supérieur à celui observé en 2008, la progression en Flandre est de 31,4 % et de 18,8 % à Bruxelles .

Seul le Hainaut sud et la Wallonie picarde ont connu une diminution du nombre de DEI.

Concrètement, en Wallonie picarde, cette baisse concerne : les femmes (-9 %), les DEI entre 30 et 50 ans (-9 %), les DEI inoccupés de longue durée (2-5 ans : -15 %; 5-10 ans : -20 %; 10 ans et + : -27 %) et les moins diplômés (<2<sup>ème</sup> degré du supérieur au maximum : -12 %).

À l'opposé, d'autres catégories de DEI sont en hausse. C'est le cas : des hommes (+8 %), des jeunes de moins de 30 ans (+4 %), des catégories d'inoccupation inférieure à 2 ans (+13 %) et des DEI les mieux formés (+14 %).

Par rapport à la Wallonie, en Wallonie picarde, l'évolution selon le genre est renforcée, les évolutions selon l'âge sont moins marquées, le chômage structurel baisse davantage ainsi que le nombre de DEI peu qualifiés.

Bien que la Wallonie picarde n'échappe ni au vieillissement de la population, ni aux modifications réglementaires, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans n'y a que peu progressé sur la période observée (+2 %).

Ailleurs en Wallonie, une forte hausse est observée pour cette catégorie (+22,4 % entre 2008 et 2013). Elle s'explique aussi par le

redressement progressif de l'âge à partir duquel les chômeurs âgés peuvent obtenir une dispense d'inscription comme demandeur d'emploi : de 50 ans avant 2002 à 58 ans en 2004, puis à 60 ans en 2013<sup>33</sup>.

## 5.2. QUELLE EST LA SITUATION DE LA DEMANDE D'EMPLOI EN WALLONIE PICARDE ?

En 2013, Le taux de demande d'emploi moyen en Wallonie picarde est de 13,5 %<sup>34</sup> (16 % en Wallonie). Dans les autres bassins, ce taux varie de 11 % dans le Luxembourg et le Brabant wallon à 20 % dans ceux de Hainaut sud et de Liège.

Sur les 23 communes que compte le bassin picard, 16 ont un taux inférieur à la moyenne, avec le plus bas taux dans la commune du Mont de l'Enclus (6,2 %). À l'opposé, 7 communes présentent un taux supérieur à cette moyenne, avec un maximum à Bernissart : 18,4 %.

Certaines études ont montré que, généralement, les communes wallonnes affichant un taux de demande d'emploi inférieur à la

moyenne se caractérisent par une proportion plus élevée de demandeurs d'emploi pouvant faire valoir plusieurs années d'expérience professionnelle, plutôt qualifiés et inoccupés depuis peu<sup>35</sup>. Souvent péri urbaines ou rurales, ces communes se situent en majorité dans les bassins du Brabant wallon et Huy-Waremme, dans le sud Luxembourg ainsi que dans les périphéries des grandes villes wallonnes (Tournai, Namur, Liège et Verviers).

En Wallonie picarde, la population des DEI dans les communes les plus touchées par le chômage ne se démarque quasi pas, en fonction des critères de l'âge, du genre, du niveau d'études et de l'inoccupation, de celles des communes ayant un taux de chômage moins élevé.

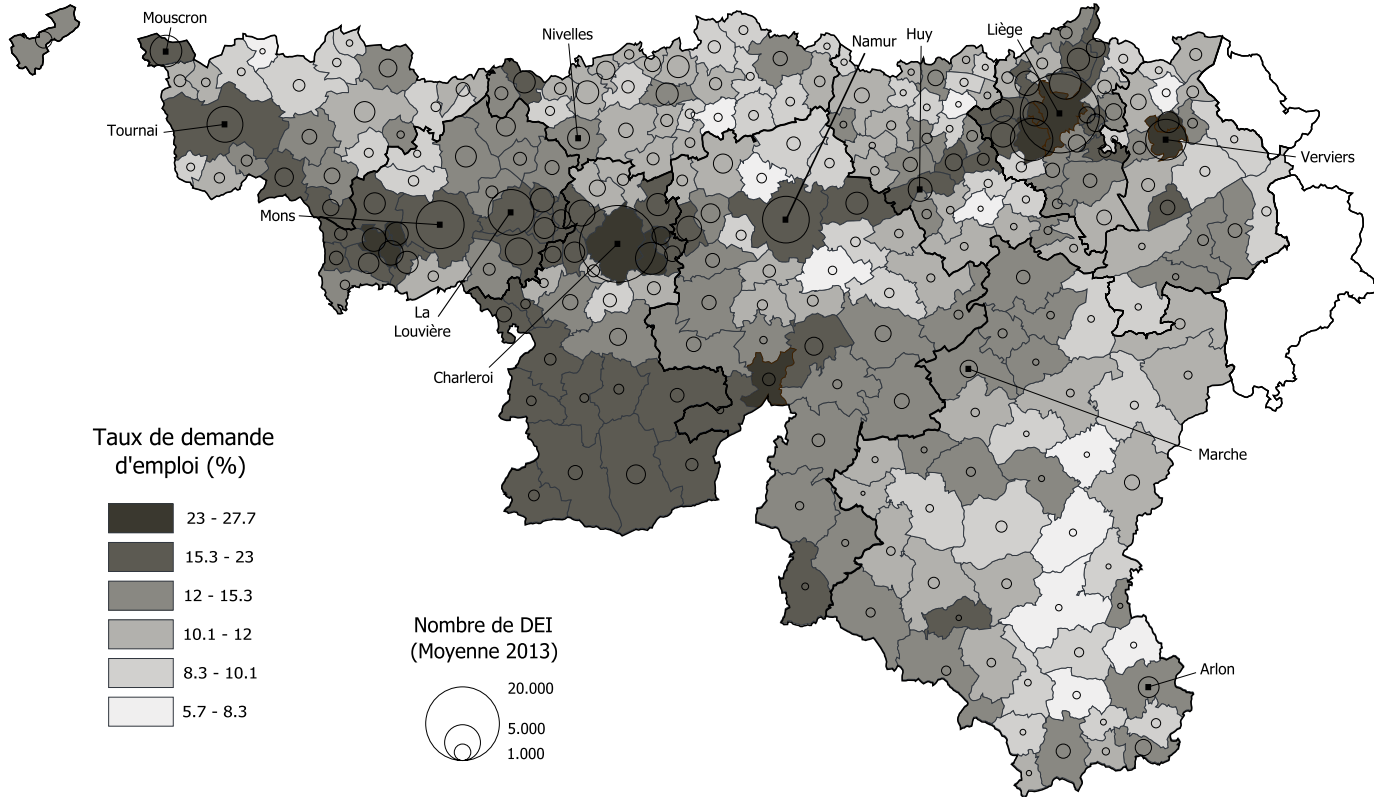
<sup>33</sup> Arrêté royal du 10 novembre 2012 modifiant les articles 59bis et 89 de l'arrêté royal du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage et modifiant l'article 10 de l'arrêté royal du 4 juillet 2004 portant modification de la réglementation du chômage à l'égard des chômeurs complets qui doivent rechercher activement un emploi (Moniteur Belge, 22 novembre 2012).

<sup>34</sup> Les derniers chiffres relatifs à la demande d'emploi sont accessibles sur le site du Forem via : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales/demande-emploi.html>

<sup>35</sup> Un travail d'analyse détaillé concernant les caractéristiques de la demande d'emploi selon les communes est accessible sur le site du Forem. Voir publication « Chiffres et commentaires N°11 de novembre 2012 » : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses-et-actualites/marche-de-l-emploi-wallon-analyses/marche-de-l-emploi-chiffres-et-commentaires/archives.html>

## Taux de demande d'emploi par communes wallonnes (hors la Communauté germanophone), moyenne 2013.

Source et calculs : Le Forem



### 5.3. QU'EN EST-IL DE LA SITUATION DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI EN WALLONIE PICARDE ?

De nombreux jeunes éprouvent des difficultés à trouver de l'emploi, surtout de manière durable. Contrairement à la Wallonie, où le nombre de jeunes n'a que faiblement augmenté (+ 1,6 %), ce nombre en Wallonie picarde a crû de 4,5 %. Cette hausse est même de 10,4 % chez les hommes. Tous genres confondus, ce sont les moins qualifiés qui sont les plus touchés. Ainsi, ceux ne possédant au maximum un niveau de deuxième degré de l'enseignement secondaire sont, en 2013 et en moyenne annuelle, 30 % plus nombreux qu'en 2008. La hausse est aussi très nette parmi les personnes en stage d'insertion et chez les jeunes dont la durée d'inoccupation ne dépasse pas une année.

Un contexte économique défavorable contribue probablement à cette hausse du nombre de jeunes DEL. En effet, celui-ci entraîne quasi automatiquement une diminution du volume des offres d'emploi<sup>36</sup> et des engagements des entreprises, alors que la réserve de main-d'œuvre disponible tend généralement à augmenter.

Autre constat : le secteur de l'intérim est l'un des premiers secteurs touchés en cas de contexte économique difficile, et voit son activité sensiblement diminuer. Or, l'intérim représente un canal

d'insertion à l'emploi important pour ce public. Selon une étude du Forem sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi, 34 % des jeunes inscrits au Forem après leurs études trouvent un premier emploi via l'intérim. Inversement, ce secteur réagit rapidement en cas de stabilisation ou retournement positif de la tendance. Les signes de reprise de l'activité intérimaire observés depuis quelques mois laissent dès lors présager un début de regain de l'activité économique. Enfin, engagés régulièrement avec un contrat à durée déterminée ou intérimaire, ne disposant pas de l'ancienneté des aînés dans l'entreprise, ils représentent souvent les premières victimes en cas de licenciement ou de non reconduction de contrats.

**En moyenne, en 2013, parmi les 4.840 jeunes demandeurs d'emploi inoccupés<sup>37</sup> :**

- 92 % sont des demandeurs d'emploi (DE) demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion professionnelle, soit 4.439 personnes. Ce public représente 29 % de la population active<sup>38</sup> wallonne picarde âgée de moins de 25 ans (indicateur de demande d'emploi) ; cette catégorie représente 49.933 personnes et 31 % de la population active en Wallonie ;
- 44 % sont, au plus, diplômés de l'enseignement secondaire du 2<sup>ème</sup> degré et 41 % du secondaire du 3<sup>ème</sup> degré ; respectivement 45 % et 40 % en Wallonie ;

<sup>36</sup> Les opportunités d'emploi diffusées par le Forem ont diminué de 16,2 % entre 2012 et 2013

<sup>37</sup> En Wallonie hors la Communauté germanophone.

<sup>38</sup> La population active est calculée par le Steunpunt WSE (moyenne 2012, dernières données disponibles au moment de la rédaction de ce document).

- 43 % sont inoccupés depuis moins de 6 mois et 13 % depuis 2 ans et plus<sup>39</sup> ; 41 et 15 % en Wallonie

Le taux de demande d'emploi des jeunes, qui rapporte le nombre de DEI à la population active de moins de 25 ans, est, en Wallonie picarde, de 32 % contre 34 % en Wallonie. Ceci ne signifie pas qu'un jeune sur trois est au chômage, mais bien qu'un jeune sur trois – présent sur le marché du travail – est en recherche d'emploi. Or, dans cette tranche d'âge, la grande majorité des jeunes sont aux études. Ainsi, en Wallonie picarde comme en Wallonie, sur 10 jeunes, près de 7 sont aux études et 3 sont actifs sur le marché du travail. Parmi ces actifs, un sur trois est à la recherche d'un emploi, soit en réalité 1 jeune sur 10.

Entre 2008 et 2013, la demande d'emploi augmente nettement parmi les jeunes inoccupés depuis moins de 2 ans (+ 10,4 %), alors que ceux inactifs depuis plus de 2 années voient leur nombre diminuer de 23 %.

La hausse du nombre de jeunes très peu diplômés est la plus importante ces 5 dernières années, avec +29 %. A contrario, les diplômés au maximum du 2<sup>ème</sup> degré secondaire voient leur nombre diminuer de 10 % par rapport à 2008. On notera enfin une légère baisse parmi les mieux diplômés, soit - 1,5 %.

---

<sup>39</sup> La durée d'inoccupation est toutefois à aborder avec prudence. En effet, la période durant laquelle la personne est considérée comme inoccupée peut inclure des allers-retours entre l'emploi et la demande d'emploi si ceux-ci sont inférieurs à 3 mois.

Pour faire face à la problématique des jeunes, l'Europe a lancé plusieurs initiatives au printemps 2013 dont la Garantie pour la Jeunesse. Il s'agit d'une nouvelle initiative qui vise à lutter contre le chômage des jeunes en proposant à tous les jeunes de moins de 25 ans, qu'ils soient inscrits au chômage ou non, une offre de qualité, dans les 4 mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi. Cette offre doit consister en un emploi, un apprentissage, un stage ou une formation continue et être adaptée aux besoins et à la situation de chacun. Dans ce cadre, la Wallonie va bénéficier de fonds européens et plus particulièrement les provinces de Liège et du Hainaut qui répondent aux conditions fixées par l'Europe (faire partie des régions NUTS 2<sup>40</sup> et avoir un chômage harmonisé des jeunes supérieur à 25 % selon les chiffres d'Eurostat en 2012).

---

<sup>40</sup> La nomenclature NUTS est un système hiérarchique de découpage du territoire économique de l'Union européenne.

Le Forem  
Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi  
**État des lieux socio-économique 2014**  
**Bassin de Wallonie picarde**

Juin 2014

Rue Childéric 53 - 7500 Tournai  
Rue du Midi 61 - 7700 Mouscron  
[www.leforem.be](http://www.leforem.be)

Cette étude a été réalisée par le service d'Analyse du marché de l'emploi et de la formation du Forem

Analyse et rédaction : Thierry Van den Heede, William Watelet  
avec le support du service AMEF

Éditeur responsable : Marie-Kristine Vanbockestael  
Direction : Jean-Claude Chalon  
Supervision et coordination : Jean-Marc Manfron

Mise en page et conception graphique :  
Département communication et marketing du Forem





